



Les experts-comptables peuvent accompagner les startups dans toutes les dimensions de leur business model... Un véritable full service de la création !



## 3 questions à Damien Dreux,

Vice-président du Conseil national de l'ordre en charge du secteur « Une profession au cœur de l'économie ».

— **De nombreuses startups sont arrivées sur le marché ces dernières années et surprennent aujourd'hui par leur capacité à lever, en quelques semaines, des dizaines de millions d'euros pour accélérer leur développement et améliorer leurs offres de services. Quel accompagnement les experts-comptables peuvent-ils proposer à ce type de structure ?**

Accompagner des startupper touche en réalité à tous les aspects de la création d'entreprise :

- > Le challenge de leur modèle économique et l'aspect financier du business plan avec souvent plusieurs versions pour prendre en compte différentes hypothèses ;
- > La fiscalité, avec le bénéfice pour certains du crédit d'impôt recherche, du crédit d'impôt, du statut de jeune entreprise innovante ;
- > L'ingénierie juridique et financière liée à la levée de fonds ;
- > Le statut et le régime social et fiscal des associés fondateurs...

En résumé, nous pouvons les accompagner dans toutes les dimensions de leur business model.

— **En quoi la cible des startups peut-elle être un levier de missions pour la profession ?**

La startup désigne communément une entreprise innovante nouvelle, à fort potentiel de croissance et de spéculation sur sa valeur future. Mais elle doit tout d'abord passer par une phase d'expérimentation de son marché et de son modèle économique.

En accompagnant la startup dans toutes ses fonctions vitales, l'expert-comptable lui permet de croître et la guide dans sa croissance, parfois fulgurante, la faisant passer d'un état germinatif à un statut de licorne, pour celles qui en ont les capacités. C'est évidemment très valorisant pour l'expert-comptable, stimulant intellectuellement et ça représente aussi un vivier de missions complémentaires, à forte valeur ajoutée. Mais cela requiert de l'agilité et l'expert-comptable doit aussi se mettre en mode startupper.

— **Quelles sont vos attentes vis-à-vis du Think Tech Summit?**

La participation de l'Ordre des experts-comptables à cet événement permet de confirmer, s'il en est besoin, la place de l'expert-comptable comme conseiller privilégié en matière de création d'entreprise. En effet, de toutes les professions qui accompagnent les créateurs d'entreprise, nous sommes certainement les seuls à leur proposer un accompagnement à 360° allant de l'analyse prévisionnelle financière du projet aux formalités juridiques, en passant par le choix du statut, l'application de la fiscalité la plus avantageuse, l'aide à la définition de la stratégie, ... bref, un véritable full service de la création !



**business story**  
Création



À tous les porteurs de projets, l'Ordre des experts-comptables propose le dispositif Business story Création – 3 rendez-vous offerts. Plusieurs milliers de professionnels se sont portés volontaire pour cet accompagnement de départ. Ils interviennent selon un protocole strict afin que ces entrepreneurs bénéficient des meilleurs conseils.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur <https://www.business-story.biz/>